

Cours de théologie à Bordeaux

Samedi 18 janvier 2014

LA TRANSMISSION ET LE RITE DANS SON RAPPORT AU TEMPS

« Transmettre, écrit Régis Debray, c'est l'acte de transporter une information dans le temps ». ¹

Or c'est précisément une des fonctions du *rite* que d'assurer ce transport dans le temps sous une autre forme que l'image, l'écrit ou la parole verbale. C'est en cela qu'il est un vecteur de *transmission* et qu'il a fondamentalement à voir avec *le temps*. Le rite est un langage symbolique qui inscrit l'individu ou la communauté dans une précédence, il répète les gestes et les mots de la tradition reçus du *passé*, il structure le temps *présent* en rythmant les moments forts de la vie des humains, il ouvre sur l'avenir et donne sens au *futur*.

« Transmettre repose conjointement sur la mémoire d'un témoignage, exprimée par l'injonction "Souviens-toi" et sur l'enseignement des préceptes et du scrupuleux et minutieux accomplissement des rites énoncés, exprimé par l'injonction "Observe, garde" [...]. Dans le processus de transmission, le rôle du rituel est fondamental [...]. Ce que Dieu a accompli pour les patriarches et les ancêtres est aussi accompli pour celui qui rend la mémoire opératoire par la parole et par le geste ». ²

« Le peuple juif transmet ses valeurs par l'enseignement et les rituels [...] C'est cette médiation de parole et de geste qui maintient vivante, la continuité juive [...]. » ³

1. LE RITE, UNE REALITE ANTHROPOLOGIQUE.

1.1 Etymologie et définition

D'après son origine indo-européenne, le mot *rite* vient du sanscrit *rita* qui signifie « ce qui est conforme à l'ordre ». Le rite désigne donc la participation de l'humain à un *ordre*, l'ordre du cosmos, l'ordre du rapport entre les dieux et l'humanité, mais aussi l'ordre des êtres humains entre eux.

De manière générale, le mot est utilisé pour désigner les pratiques à caractère sacré ou symbolique, qui ont à voir avec le champ du religieux, même quand il s'agit de domaines en apparence de nature profane, comme le sport ou la politique.

« L'homme d'aujourd'hui n'est pas d'une nature différente de ses ancêtres [...]. La preuve en est qu'il cherche à tout prix à sauver ou à retrouver, par des moyens qui paraissent quelquefois le ramener au stade tribal le plus primitif, ce qu'il n'a jamais cessé de se dire par des gestes symboliques, des caresses, des danses, des mouvements plus ou moins rythmiques, par des rites en somme, plutôt que par des paroles. Tout ce qui ressortit à ce qu'on appelle maintenant la "convivialité" relève en fait, avec toutes les formes de "cérémonie", de cette traditionnelle sociabilité. [...] La forme en est souvent pauvre, et ne satisfait généralement que ceux qui les ont conçues, parce qu'elles ne s'enracinent pas dans notre tradition culturelle. Mais elles témoignent avec éclat de la vérité simple (sans majuscule) que font apparaître toutes les recherches historiques et sociologiques sur la sociabilité, à savoir, j'y insiste, que l'homme est à la fois corps et âme, et que l'on ne peut prétendre s'adresser à une partie seulement de son être sans manquer purement et simplement la communication. » ⁴

Le rite est une dimension fondamentale de l'humain, une donnée anthropologique.

1.2 Rite et religion

En ce sens le rite est éminemment religieux. Toute religion connaît cette modalité qu'est le rite pour se transmettre et transmettre son message. « Il n'y a pas de religions sans rites et cérémonies » disait Bergson. Les spécialistes de l'Ancien Testament rappellent que « la religion d'Israël n'était pas, au départ, une religion du livre », mais une « religion qui s'exprimait par des fêtes, des rites et par la parole orale ». ⁵ La tradition chrétienne n'échappe pas non plus à des formes de ritualisation, même si cela peut prendre des formes plus ou moins accentuées suivant les confessions.

¹ Régis DEBRAY, « Malaise dans la transmission », in : *Cahiers de médiologie* n°11, *Communiquer/Transmettre*, Gallimard, 2001, p.17.

² Anne-Hélène HOOG, « Le judaïsme d'une génération à l'autre », in : *Cahiers de médiologie* n°11, *Communiquer/Transmettre*, Gallimard, 2001, p.90-91

³ Régis DEBRAY, « Malaise dans la transmission », in : *Cahiers de médiologie* n°11, *Communiquer/Transmettre*, Gallimard, 2001, p.27.

⁴ Jacques PROUST, « Une nouvelle "querelle des rites" », *Etudes théologiques et religieuses*, 1986/1, p.82.

⁵ Albert DE PURY, « Le canon de l'Ancien Testament », in : *Protestantisme et construction européenne*, Actes du colloque des Facultés de Théologie protestante des pays latins d'Europe, Bruxelles, Ad Veritatem, 1991, p.26.

1.3 Le rite est un langage

« Les rituels sont sans doute la forme la plus archaïque de l'expression humaine ». ⁶

En ce sens le rite est un langage qui contribue à donner du sens, notamment dans les situations où le sens semble s'effacer ou quand les paroles sont impuissantes à le dire.

La mémoire du rite « est la mémoire du non-langage, du non-encore-langage : compréhension sans compréhension lucide, communauté qui précède l'individu, répétition sans sens (et peut-être au-delà du sens), passé sans fond ; souvenir de ce qui ne s'est jamais passé. » ⁷

2. CARACTERISTIQUES ET FONCTIONS DU RITE

2.1 Les caractéristiques du rite

2.1.1 Le rite s'inscrit dans une précédence

Le rite se reçoit d'une tradition. Il porte la marque d'une antécédence dont l'origine est imprenable. Le rite a à voir avec le langage mythique qui dit quelque chose de l'origine, de l'initial. C'est comme une langue qui mémorise, dans des gestes stéréotypés, la continuité d'une transmission dont les racines remontent parfois au plus lointain.

2.1.2 Le rite est répétition

« Le rituel permet dans la répétition de ses gestes et de ses paroles non de répéter de façon stérile une gestuelle immuable, mais de perpétuellement recommencer la même chose certes, mais indéfiniment nouvelle pour faire du continu avec du discontinu. » ⁸

2.1.3 Le rite est une représentation

Le rite prend une forme de théâtralité. Il organise, de manière ordonnée et solennelle, divers modes d'expressions et les articule en une sorte de dramaturgie. Il ne donne pas seulement à entendre mais aussi et surtout à voir, à sentir, à ressentir.

2.1.4 Le rite est une action

« Les rites sont des pratiques qui sont à elles-mêmes leur fin, qui trouvent leur accomplissement dans leur accomplissement même ; des actes que l'on fait parce que "ça se fait" ou que "c'est à faire", mais aussi parfois parce qu'on ne peut pas faire autrement que de les faire, sans avoir besoin de savoir pourquoi et pour qui on les fait, ni ce qu'ils signifient ... » ⁹

Pierre Bourdieu parle de la « magie performative » du rite ¹⁰

2.2 Les fonctions du rite

2.2.1 Ouvrir à la transcendance

Le rite est « producteur de transcendance », « le rituel ouvre la porte de la transcendance ». ¹¹

« Le rituel est le moment où l'on passe, où l'on peut passer, insensiblement de l'évocation à l'invocation ». ¹²

2.2.2 Inscrire dans le temps

La matière première du rite c'est *le temps*. Il vise à maîtriser le temps. Il le contracte, le condense, le structure. Il fait mémoire, représentant l'événement originaire. Il a aussi une dimension d'ouverture sur l'avenir qu'il anticipe.

Le rite opère « une manipulation symbolique du temps » ¹³.

⁶ Henri HATZFELD, *Les racines de la religion. Tradition, rituel, valeurs*, Paris, Seuil, 1993, p.105.

⁷ Hans-Christoph ASKANI, « Rite et langage », *Cahiers de l'Institut Romand de Pastorale*, n°29, Septembre 1997, pp. 10-11.

⁸ François HERITIER-AUGE, citée dans une série d'émissions sur la chaîne *Arte*, consacrée aux rites de passages, 1994.

⁹ Pierre BOURDIEU, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980, p. 36.

¹⁰ Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard, 1982, p. 124.

¹¹ Henri HATZFELD, *Les racines de la religion. Tradition, rituel, valeurs*, Paris, Seuil, 1993, pp. 127 et 125.

¹² Werner JETTER, *Symbol und Ritual, Anthropologische Elemente im Gottesdienst*, Göttingen, 1978, Vandenhoeck und Ruprecht, p. 107.

¹³ Nicole BELMONT, « La notion du rite de passage », *Les Rites de passage aujourd'hui*, Actes du colloque de Neuchâtel, 1981, Lausanne, l'Âge d'homme, 1986, p.17.

2.2.3 Refonder le lien collectif

Le rite est rarement une conduite individuelle, il comprend presque toujours une dimension collective. Le rite s'inscrit et inscrit dans une communauté dont il renforce les liens, affermit la cohésion et l'unité. D'où le lien fréquent entre le rite et la fête qui le prolonge.

« Les rites sont avant tout les moyens par lesquels le groupe social se réaffirme périodiquement ». ¹⁴

2.3 Accompagner les rythmes de la vie et de la foi

Il est une fonction essentielle du rite qui a fondamentalement à voir avec le *temps* et la *transmission*, c'est celle d'accompagner les moments essentiels de la vie.

2.3.1 Les rites de passage

C'est Arnold Van Gennep qui a décrit et analysé ce qu'il a appelé les *rites de passage* considérant qu'ils constituent une constante anthropologique.

Ce sont « toutes les séquences cérémonielles qui accompagnent le passage d'une situation à l'autre ». ¹⁵

Tout changement de situation repose la question du sens car il est porteur d'incertitude. Il faut entrer dans un monde inconnu, dans un statut social nouveau, apprivoiser une nouvelle façon d'être. Dans ces moments de crise que constituent les passages de l'existence, le rite va tout à la fois permettre l'expression des émotions, lui offrir un langage, et la canaliser en des formes fixes, ordonnées. La ritualisation festive des grandes étapes de la vie est un des traits caractéristiques des religions.

2.3.2 Les actes pastoraux

Dans notre société, où la dimension rituelle traditionnelle paraît s'effacer, ces « passages » continuent de mobiliser des valeurs affectives fortes (naissance, fin de l'adolescence, mariage, fêtes de fin d'année, décès) et vont prendre ou requérir une forme rituelle. Avec souvent une imbrication et un télescopage entre *rites de vie* et *rites de foi*.

Dans ces situations de « passage » qui scandent le temps, le rituel des actes pastoraux peut remplir un *double objectif*: existentiel et éthique.

3. LA CRITIQUE DU RITE

3.1 Les pièges du rite

3.1.1 Passéisme

C'est le piège de la *tradition* quand elle enferme la vie, la société, religion dans des formes usées et sclérosées, étouffantes plutôt que vivifiantes.

3.1.2 Répétitivité

Quand le rite, au lieu de susciter la démarche personnelle, la fixe et la fige dans des *expressions toutes faites* empêchant la dynamique et suscitant le légalisme.

3.1.3 Formalisme

Lorsque le rite est célébré en dehors de toute implication personnelle du sujet, de manière purement formelle, extérieure, *sans compréhension* de ce qui se passe.

3.1.4 Automatismes ou magisme

C'est faire du rite un acte à valeur objective, *efficace en lui-même*, quelles que soient les dispositions de celui qui le reçoit (*ex opere operato*).

3.1.5 Cléricalisme

Si on considère que le rite pour être efficace doit non seulement se faire selon les formes prescrites, mais encore par une personne désignée à cet effet et qui seule en a *le pouvoir*.

3.1.6 Maîtrise

C'est penser que, par le rite, on peut manipuler, *maîtriser le divin*, avoir prise sur lui.

¹⁴ Emile DURKHEIM, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, 1968, p. 553.

¹⁵ Dans un ouvrage qui fait encore autorité (1909, réédité en 1981, à nouveau en 2011)

Arnold VAN GENNEP, *Les rites de passage*, Paris, Picard, 1981 (1909), p.13.

3.2 Critique biblique et théologique

3.2.1 *Eléments bibliques*

Le rite correspond à une vision du monde qui distingue deux domaines, celui du *sacré* et celui du *profane*. Or il y a dans la Bible (cf. les récits de création au début de la Genèse) une forme de désacralisation du monde, contrairement aux religions environnantes. Aucune réalité humaine ne peut « enclore » Dieu, comme disait Calvin, c'est-à-dire mettre la main sur Lui. Ce que précisément vise le rite. Dieu est Tout-Autre, il se révèle à l'être humain dans sa seule Parole. Il est en conséquence à l'abri de toute manipulation magique et aucun rite ne peut prétendre le rendre présent de façon systématique.

Pour la critique des rites dans la Bible, on peut penser, entre autres, à Esaïe 58, 1-9, Amos 5, 21-27 et aux controverses de Jésus avec les autorités religieuses au sujet du sabbat.

3.2.2 *La critique des Réformateurs*

On retrouve la critique du rite chez les Réformateurs à l'égard des pratiques religieuses médiévales. Ils considèrent que l'être humain ne doit pas se laisser séduire par la magie des gestes ou par l'automatisme et le formalisme des rites. Ce n'est pas la pratique du rite qui prime, car on peut accomplir des rites sans croire, mais la foi et la foi seule. Le rite c'est « l'œuvre » et singulièrement l'œuvre religieuse. Dans « mérites », il y a « rites ».

« Tels sont les discussions et les débats mesquins que nous ont suscités ceux qui n'ont rien accordé à la foi mais tout aux œuvres et aux rites, alors que c'est à la foi que nous sommes redevables de toutes choses et de rien aux rites. C'est la foi qui fait de nous, en esprit des hommes libres de tous ces scrupules et de toutes ces opinions. »¹⁶

Confession d'Augsbourg (art.21) « Au sujet des rites ecclésiastiques institués par des hommes, on enseigne qu'on doit observer ceux qui peuvent l'être sans péché, et qui contribuent à la paix et au bon ordre dans l'Église, telles certaines fêtes, solennités et autres choses semblables. Cependant nous précisons qu'il ne faut pas en charger les consciences, comme si de telles choses étaient nécessaires au salut. À ce sujet nous enseignons que toutes les ordonnances et traditions instituées par les hommes pour réconcilier Dieu et mériter la grâce sont contraires à l'Évangile et à la doctrine de la foi au Christ. »

Le rapport rite/Évangile sera généralement en protestantisme un rapport polémique où l'Évangile s'atteste comme bouleversement voire transgression du rite.

3.2.3 *L'opposition foi/religion*

Ces perspectives critiques vont être reprises et radicalisées dans la théologie du 20^{ème} siècle. Barth, Bonhoeffer notamment et à leur suite d'autres théologiens, vont poursuivre la critique théologique initiée par les Réformateurs en formulant une opposition radicale entre *foi* et *religion*.

La *foi* est la réponse à la démarche par laquelle Dieu se révèle à l'homme.

« Connaître Dieu, c'est quelque chose qui vient de Lui, c'est un miracle sous nos yeux, [...] une de ces réalités nouvelles qui se découvrent à l'homme ». ¹⁷

À l'opposé de la foi, la *religion* est constituée par les efforts de l'être humain pour rejoindre Dieu grâce à ses propres forces au lieu de se laisser atteindre par le Dieu qui se révèle en Jésus-Christ. Les rites correspondent à la démarche religieuse par excellence et n'échappent donc pas à cette critique radicale.

3.3 Du refus radical aux évolutions

3.3.1 *En France*

La méfiance à l'égard des pratiques rituelles constitue ; on le voit, une *tradition ancienne* dans le protestantisme. Ainsi la Réforme calviniste a marqué à son époque une rupture à l'égard du rituel de la mort.

Elle a « rompu avec les pratiques traditionnelles des funérailles : plus de messe, plus de cérémonie, un simple convoi sans pasteur, "sans cloche, ni chant". Cette austérité singulière, à la fois voulue comme rejet des "superstitions" et imposée par la législation royale, a duré plus de deux siècles (ce n'est qu'au XIXe siècle que les services funèbres se sont peu à peu introduits chez les protestants de France) ». ¹⁸

¹⁶ Martin LUTHER, *Prélude sur la captivité babylonienne de l'Église*, in : *Œuvres, t.II*, Genève, Labor et Fides, 1966, p. 206.

¹⁷ Karl BARTH, *Parole de Dieu et parole humaine*, Paris, Ed. Je sers, 1933, p. 59.

¹⁸ Marianne CARBONNIER-BURKARD, « Des funérailles laïques : l'exception réformée, du XVIe au XVIIIe siècle », in : Raphaël PICON (dir.), *La mort, le deuil, la promesse*, Lyon, Olivétan, 2005, p. 131.

Il est écrit dans l'ancienne *Discipline des Églises Réformées de France* X, 5 :

« Il ne sera fait aucune prière, ou prédication ni aumônes publiques aux enterrements, pour obvier à toutes superstitions ; & ceux qui accompagnent les corps seront exhortés de se comporter avec modestie, durant le convoi, méditant selon l'objet qui se présente, tant les misères & la breveté de cette vie, que l'espérance de la vie bien-heureuse ». ¹⁹

Par la suite, en lien avec toutes les critiques adressées au rite et à cause aussi des pièges qu'il comporte toujours, les Églises protestantes et leurs pasteurs ont été très réservés à l'égard de certaines demandes d'actes pastoraux, refusant même parfois d'y répondre. Notamment dans une période encore très marquée par la pensée barthienne.

Aujourd'hui, la requête rituelle provient pour une large part de la périphérie de l'Église. Devant certaines attentes on peut se demander si le besoin de rite n'est pas tel qu'il occulte l'annonce de l'Évangile et tend à en fausser le contenu.

« "Lorsque j'entends le mot RITE, je sors mon évangile !" Ainsi pourrait-on illustrer la réaction épidermique du pasteur lassé d'être considéré comme un administrateur de sacrements, comme un fonctionnaire de la religion. La tentation est parfois grande d'envoyer tout promener, de faire table rase comme Jésus au Temple, pour la plus grande gloire de la Parole qui nous appelle à des tâches plus exaltantes et plus renouvelées que la répétitive demande rituelle. » ²⁰

3.3.2 Et ailleurs...

On trouve en Allemagne, dans les années soixante, la même critique radicale des actes pastoraux dénoncés comme « baalisation ». Elle met notamment en cause l'espoir illusoire que ces demandes rituelles soient, malgré tout, l'occasion d'annoncer l'Évangile.

« On essaie d'annoncer l'Évangile, et le Christ se change ici imperceptiblement en Baal, en Dieu qui bénit la vie de la créature, en Dieu de la fécondité, en garant du bonheur conjugal et d'une éducation réussie. On célèbre bien Christ comme le Dieu et l'instaurateur de la vie, et on oublie que la vie de Jésus dans le monde est impuissance, souffrance et croix. [...] L'Église fait ici quelque chose en quoi elle cesse d'être l'Église ». ²¹

On en appelle alors à une rupture qui devrait prendre la forme d'une grève des actes pastoraux : « dans la grève réside l'Évangile » ²²

3.3.3 Les nuances de la position luthéro-réformée

Elles sont présentes déjà au moment de la Réforme. Ainsi, à côté de la critique du rite, il y a la retenue prudente de Luther à l'égard des réformes liturgiques radicales que certains de ses disciples voulaient imposer. Il ne faut changer que ce qui, à ses yeux, contredit l'Évangile.

« ProceSSIONNEZ donc, au nom de Dieu, et portez une croix d'argent ou d'or et une chape de velours, de soie ou de lin. Et s'il ne suffit pas à votre Seigneur, le Prince-Electeur, que vous portiez une chape, revêtez-en trois : de même qu'Aaron, le grand-prêtre, revêtit trois robes superposées, qui étaient belles et magnifiques (Lév. 8,7) [...]. Et si une seule procession ne suffit pas à Sa Grâce Electorale, s'il ne lui suffit pas que vous fassiez une fois en chantant le tour du cimetière, faites-en sept fois le tour, de même que Josué et les enfants d'Israël firent sept fois le tour de Jéricho en poussant des cris de guerre et en soufflant dans les trompettes (Jos 6,3s). Et si cela fait plaisir à votre Seigneur le Margrave, que Sa Grâce Electorale saute et danse devant la procession au son des harpes, des timbales et des clochettes, comme le fit David devant l'arche de l'Eternel, lorsqu'elle fut amenée à Jérusalem (2 Sam 6,14s). Je ne vois à cela aucun inconvénient : car de telles choses, pourvu qu'elles ne soient pas entachées d'abus, ne donnent ou n'enlèvent absolument rien à l'Évangile. Mais qu'on n'en fasse pas une nécessité pour le salut, et qu'on ne lie pas la conscience avec cela. » ²³

3.3.4 Des évolutions multiples

A partir des années 1980 un tournant va s'opérer dans le protestantisme luthéro-réformé concernant l'approche du rite. Sans se départir de sa méfiance critique, il va porter sur lui un regard plus positif pour plusieurs raisons.

¹⁹ *La Discipline ecclésiastique des Eglises réformées de France*, X, 5, La Haye, Pierre Gosse, 1760.

²⁰ Hubert BOST, « Rite et parole : notes d'un prédicateur », *Etudes théologiques et religieuses*, 1986/3, p. 409.

²¹ Rudolf BOHREN, « Unsere Kasualpraxis - eine missionarische Gelegenheit ? », *Theologische Existenz heute*, n°147, München, 3. Auflage 1968, Ch. Kaiser Verlag, pp. 19, 21, 36.

²² Rudolf BOHREN, « Unsere Kasualpraxis - eine missionarische Gelegenheit ? », *Theologische Existenz heute*, n°147, München, 3. Auflage 1968, Ch. Kaiser Verlag, pp. 19, 21, 36.

²³ Martin LUTHER, « Lettre du 4.12.1539 à Georg Buchholzer », in : *Œuvres*, vol.8 ; Genève, Labor et Fides, 1959, pp. 168ss.

- Des *motifs théologiques*. Notamment le dépassement de l'opposition radicale, posée par Barth notamment, entre foi et religion.

« De tous nos instincts, l'instinct religieux est celui qui a le plus grand besoin d'être évangélisé ». ²⁴

- L'apport des *sciences humaines* qui ont permis de mieux penser et comprendre l'importance de ce phénomène complexe, mais *anthropologiquement central*, qu'est le rite

- La réhabilitation du *langage symbolique* qui s'adresse aux sens, à l'intuition, aux émotions, aux sentiments, plus qu'à la *raison* et qui est aujourd'hui très présent dans les nouvelles formes religieuses

- Des *mutations culturelles*. Dans un contexte de sécularisation radicale l'Église continue d'être sollicitée sinon comme dépositaire du moins comme indicatrice de *sens*.

4. EVANGELISER LE RITE

4.1 Ecoute et déplacement

La demande d'actes pastoraux ne peut pas être méprisée ou ignorée. Elle doit conduire à réfléchir à un usage évangélique du rite. Pour cela il convient d'*écouter* la demande qui, malgré son caractère souvent ambigu, représente une quête de sens, et proposer une réponse qui la *déplace* en l'éclairant par l'Évangile.

4.2 Des changements à interroger

C'est pourquoi, il importe aussi de repérer les évolutions récentes de la demande croissante de rite pour les interroger et parfois y résister. Car elles traduisent souvent une volonté d'adaptation du rite afin de le plier à un désir de maîtrise.

- *La privatisation du rite*.

« La privatisation des actes pastoraux, souvent déplorée par les théologiens, n'est que le résultat de l'évolution sociale qui, au-delà du travail, ne connaît que peu de domaine ayant une importance publique. La privatisation de la famille retentit en retour sur les actes pastoraux, et ceux-ci contribuent par là à renforcer l'étroite séparation entre le travail public et le bonheur privé ». ²⁵

- *La personnalisation*. Les demandeurs veulent jouer un rôle actif dans la cérémonie. Ils refusent l'acceptation passive d'un rite impersonnel.

- *La dimension festive*. Il faut solenniser, personnaliser, amplifier par la fête le rituel religieux.

- *La réinterprétation de rites traditionnels*. Oubliés ou supprimés, ils reviennent sous une autre forme.

4.3 Des régulations possibles

La pratique ecclésiale s'est alors efforcée de réduire, sinon de lever les ambiguïtés liées aux demandes d'actes pastoraux. Par un *accompagnement catéchétique et pastoral* exigeant elle veille à maintenir l'*authenticité de la démarche* et s'efforce de l'inscrire dans un *vécu et un suivi communautaire*.

4.4 Articuler le rite et l'annonce de l'Évangile

4.4.1 Les actes pastoraux : une occasion pour annoncer la Parole.

Les actes pastoraux constituent des occasions d'annoncer l'Évangile à des auditoires dépourvus de tout lien avec la communauté chrétienne. Des hommes et des femmes qui ne sont pas des membres au sens traditionnel du terme, qui ne sont pas forcément issus du sérail historique des Églises de la Réforme, mais qui choisissent certaines « occasions » ou certains moments de leur vie pour écouter l'Évangile, vivre quelque chose dans la communauté ecclésiale, venir s'y ressourcer à leur rythme à l'écoute de la Parole.

4.4.2 La subversion du rite par la prédication de la Parole

Il peut y avoir *opposition* ou *conjonction* entre le rite et la prédication de la Parole, mais il y a fondamentalement *subversion* du rite par la prédication de la Parole. C'est-à-dire que nos formes rituelles, nos liturgies devraient toujours être fondamentalement évangéliques, témoignant de la seule grâce de Dieu. L'événement de la prédication étant l'occasion de le réaffirmer, de le rappeler, de contribuer à « évangéliser » le rite.

²⁴ Wilfred MONOD, *Dans quel sens le christianisme est-il une religion ?*, Lausanne, 1926, La Concorde, p.12.

²⁵ Yorick SPIEGEL, « Gesellschaftliche Bedürfnisse und theologische Normen », in : *Theologia Practica*, 1971, p. 219.

« Nous souvenant que l'attitude de Luther à l'égard de la messe n'a pas d'abord été de bouleverser son ordre, mais d'y dénier les parties qui mentionnaient le mérite humain et d'y renforcer la proclamation de la grâce de Dieu, nous dirons que la liturgie doit jouer le contre-jeu du jeu habituel de l'homme, de son jeu "naturel" dans la vie, jeu qui consiste à vouloir s'assurer lui-même et par lui-même du sens de son existence. Dans cette perspective, une liturgie consciente de son caractère devrait proclamer et effectuer, en paroles et en gestes, la nullité des efforts humains et la grâce de Dieu qui vient à la rencontre de l'homme désespéré. Elle rendrait présent le paradoxe que le sens de notre vie nous est offert, donné, alors même que dans le jeu ordinaire de la vie, c'est à la conviction contraire que nous sommes attachés. »²⁶

« Nous pouvons célébrer nos rites et donc aussi nos actes pastoraux en toute liberté et avec bonne conscience. Mais précisément pour qu'il y ait liberté et bonne conscience, pour qu'il y ait usage évangélique du rite, il faut bien saisir le piège du double jeu de la maîtrise et de la non-maîtrise et constamment faire rejaillir celle-ci contre celle-là. La liturgie chrétienne prévoit de tels moments correctifs dans la cérémonie, mais c'est là essentiellement la tâche de la prédication qui accompagne la célébration rituelle. La prédication devrait non pas renforcer le rite, ni le condamner impitoyablement, mais bien plutôt favoriser son bon usage, en explicitant son sens évangélique dans chaque situation particulière, à ces personnes particulièrement touchées de près par les énigmes de leurs vies, en les invitant à vivre leur situation particulière non dans le jeu "naturel" de la maîtrise, mais dans celui de la non-maîtrise souveraine du crucifié. »²⁷

Michel BERTRAND

²⁶ Pierre-Luigi DUBIED, *L'athéisme : une maladie spirituelle ?*, Genève, Labor et Fides, 1982, p. 177.

²⁷ Pierre BÜHLER, « Pour un usage évangélique du rite », *Etudes théologiques et religieuses*, 1986/2, p. 244.